

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rosemère

Une séance extraordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle 36A du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec), et par conférence téléphonique et visioconférence le mercredi 27 mai 2020 à 19 h.

Sont présents au centre administratif : Gaëlle Absolonne, directrice générale; Anna Sollazzo, directrice des affaires corporatives et secrétaire générale; Robin Bennett, directeur du Service des technologies de l'information; et Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport.

Sont présents par conférence téléphonique ou visioconférence : Paolo Galati, président; Bob Pellerin, vice-président; James Di Sano, Vicky Kaliozakis et Melissa Wall, commissaires; et Stéphane Henley, commissaire-parent.

Également présents par conférence téléphonique ou visioconférence : Tara Anderson et Anthony Beliotis, commissaires-parents; Frédéric Greschner, directeur général adjoint; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

Absent : Guy Gagnon, commissaire.

1.0 Ouverture de la séance

Le président ouvre la séance et obtient confirmation de la directrice des affaires corporatives et secrétaire générale que la procédure de convocation à cette séance extraordinaire est conforme est la loi.

HEURE : 19 h

Après l'appel nominal, la directrice des affaires corporatives et secrétaire générale confirme le quorum.

1.1 Reconnaissance du territoire

Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kanien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudensaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.

Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour **IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire-parent Stéphane Henley que l'ordre du jour contenu au document n° X-SWLSB-2020/05/27-CA-001 soit adopté sans modification.

EC-200527-CA-0055

Adoptée à l'unanimité

3.0 Ressources matérielles et transport

3.1 Engagement d'entrepreneurs

3.1.1 Remplacement du couvre-plancher des gymnases – école primaire Saint-Paul et annexe Saint-Paul

Engagement d'un entrepreneur

ATTENDU QU'il est nécessaire de procéder au remplacement du couvre-plancher des gymnases à l'école primaire Saint-Paul et à l'annexe Saint-Paul;

Remplacement du couvre-plancher des gymnases – école primaire Saint-Paul et annexe Saint-Paul

ATTENDU QUE les soumissions reçues en réponse à un appel d'offres public pour ce projet ont été ouvertes le 4 avril 2020;

EC-200527-MR-0056

ATTENDU QUE la conformité des soumissionnaires aux documents d'appel d'offres a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat pour le remplacement du couvre-plancher des gymnases à l'école primaire Saint-Paul et à l'annexe Saint-Paul à l'entreprise Tapico (Québec) inc., au coût total de 128 235,00 \$, avant les taxes, ou 137 066,22 \$, taxes nettes;

QUE le président ou, en son absence ou à sa connaissance, le vice-président ainsi que le directeur général ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente;

ET QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisé à signer des documents donnant plein effet à la présente, conformément au règlement n° BL2008-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.*

Adoptée à l'unanimité

La commissaire Vicky Kalitziakis intègre la séance.

HEURE : 19 h 07

3.1.2 Aménagement d'une aire de jeu – école primaire Souvenir

Engagement d'un entrepreneur

ATTENDU QU'il est nécessaire d'aménager une nouvelle aire de jeu à l'école primaire Souvenir;

École primaire Souvenir

ATTENDU QUE les soumissions reçues en réponse à un appel d'offres public pour ce projet ont été ouvertes le 21 avril 2020;

EC-200527-MR-0057

ATTENDU QUE la conformité des soumissionnaires aux documents d'appel d'offres a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que, sur recommandation du comité administratif, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat pour ce projet à l'entreprise Les Pavages et Terrassements St-Bruno inc., au coût total de 101 959,00 \$, avant les taxes, ou 108 980,66 \$, taxes nettes;

QUE le président ou, en son absence ou à sa connaissance, le vice-président ainsi que le directeur général ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente;

ET QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisé à signer des documents donnant plein effet à la présente, conformément au règlement n° BL2008-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.*

Adoptée à l'unanimité

4.0 Clôture

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

HEURE : 19 h 08

PROCHAINE SÉANCE ⇒ ORDINAIRE ⇒ 25 juin 2020